

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

Mercredi 13 décembre 2017
Fabrique culturelle le Ferry

Présents : M. Dominique BÉREZIAT, Mme Renée BILLARD, M. Olivier BONNIN, M. Bernard CHANTEBOUT, Mme Odile CHAUMERON, Mme Colette CHÉRUBIN, M. Étienne CHUAT, Mme Dorothee DAHY, M. Alain DEGAS, M. Thierry DEVILLIERS, Mme Françoise DUPASSIEUX, Mme Jeanine ÉTCHÉCHOURY, Mme Martine ÉVÊQUE, M. Bernard FERRAND, M. Didier LACAZE, M. Philippe MILLET, Mme Brigitte OISLINE, M. Jean-François OLIVIER, Mme Marie-Françoise OPPENEAU, M. Gérald PÉCASTAINGS, M. Philippe RADIX, Mme Danièle ROUGET, Mme Nicole SAULAIS-BRIAND, Mme Jennifer SAVRDA, Mme WAWRZYNIAK, Mme Brigitte WENDEL,

Excusés : M. Georges JARNY, M. Claude LURASCHI,

Élus :

- Mme Marion VEDRINE, Adjointe au Maire déléguée au quartier du Centre,
- M. Leonardo SFERRAZZA, Adjoint au Maire délégué à l'Espace public, la Voirie, et au Cimetière,
- M. Jean-Yves SIRE, Adjoint au Maire délégué aux Sports et à la Culture,
- M. Gilles CORDIER, Conseiller municipal délégué à la Circulation et au Stationnement,
- M. André BIASI, Conseiller municipal délégué à l'Accueil des nouveaux Palaisiens,

Services municipaux :

- M. Pierre-Philippe LACROIX, Directeur général adjoint des Services, Animation de la Cité,
- M. Marc CARPENTIER, M. Sébastien MASSON, Service Vie locale,
- Élise FERRAUT, chargée des Relations publiques et presse de la Ville de Palaiseau,
- Cédric NAUDTS, Responsable du Ferry, lieu de fabrique culturelle,

Président de séance : M. Thierry DEVILLIERS

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service vie locale,

- Ouverture de la réunion par Mme Marion VEDRINE, adjointe au maire chargée du quartier CENTRE.
- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

M. Thierry DEVILLIERS assure la présidence de séance.

- Validation du Compte rendu de la séance du 27 septembre 2017.

Après quelques corrections d'orthographe, le compte-rendu est validé.

- Présentation des prochaines expositions au Ferry.

Élise FERRAUT et Cédric NAUDTS rappellent que la Fabrique culturelle du Ferry est un site composé d'un atelier, d'une salle d'exposition, et d'un espace de convivialité. Ils présentent l'actuelle exposition de KEO et précisent que 5 expositions d'artistes en résidence sont programmées cette année. Des rendez-vous à thème auront lieu sur le site (mimes, poésie...) dans un esprit intime et convivial et pas

Compte-rendu validé par le Conseil de quartier

exclusivement artistique.

La fabrique culturelle propose 3 jours d'ouverture par semaine : le mercredi (14h – 17h), le vendredi (17h – 19h) et le samedi (14h – 19h).

L'association « Mon épice'Rit » se présente: il s'agit d'une épicerie participative de statut associatif qui se mobilise sur des questions d'ordre écologique. Leurs crédos sont le retissage du lien social sur le territoire local, des valeurs de proximité, de convivialité, de pédagogie collaborative. Cette épicerie proposera des produits issus de groupements d'achats distribués à destination des membres de l'association à laquelle tout le monde peut adhérer : cotisation et 2 heures de travail par mois pour assurer son bon fonctionnement. Cette épicerie ne générera aucun profit. Des informations complémentaires peuvent être demandées par mail à monepicerit@yahoo.com

1. Points spéciaux – Actualités :

a) Information sur le projet du nouveau Conservatoire de musique par Jean-Yves SIRE, Adjoint au Maire délégué aux Sports et à la Culture.

M. SIRE informe le conseil de quartier que la construction d'un nouveau conservatoire de musique à rayonnement intercommunal est prévue sur le site du Ferry afin de regrouper les différentes antennes (Morère, Victor Hugo et Ferry).

Les bâtiments du Ferry seront en grande partie conservés mais ils feront l'objet d'importantes rénovations (isolation thermique, etc.). Il sera aussi nécessaire de créer des surfaces supplémentaires pour offrir en tout plus de 3000 m² au conservatoire. La Fabrique culturelle sera conservée et l'Accueil Jeunes sera déplacé. Ce projet de plus de 8,5 M€ de travaux est porté par la Communauté Paris Saclay qui le finance en grande partie (80%). La Ville de Palaiseau après déduction des subventions attendues de la Région et du Département, financera le complément à hauteur de 20%. Les travaux devraient débuter fin 2019 ou début 2020 pour une durée d'un an à un an et demi, soit une livraison prévue en 2021.

Pour répondre à des questions des participants, M. SIRE ajoute ne pas avoir connaissance du lieu où sera déplacé l'accueil jeunes pendant les travaux, informe que le conservatoire proposera une salle d'auditorium d'au moins 200 m², et une salle de taille suffisante pour des activités de danse.

Le prorata intercommunal des élèves qui seront accueillis au nouveau conservatoire sera le même qu'aujourd'hui.

b) Information sur la piscine du centre ville de Palaiseau par Jean-Yves SIRE, Adjoint au Maire délégué aux Sports et à la Culture.

M. SIRE annonce que la municipalité a fait le choix de ne pas rouvrir la piscine du centre de Palaiseau pour des raisons financières et environnementales. En effet, plus de deux cent mille euros seraient nécessaires pour ré-ouvrir le site en juillet-août et espérer des recettes de 20 à 40 000 €, soit un important déficit assuré. De plus, une très grande quantité d'eau chauffée à 27°C n'est pas recyclée et est perdue dans les égouts. La CPS est consciente des problèmes de cette piscine. Elle a lancé récemment un « plan piscine » avec l'aide d'un cabinet d'étude pour explorer les besoins en équipements aquatiques sur le territoire. La piscine municipale est incluse dans cette étude et la municipalité en attend les résultats. M. SIRE rappelle que la réalisation du centre aquatique La Vague a coûté 17 millions d'euros. M. PÉCASTAINGS regrette qu'un bassin sportif de 50 m n'ait pas été construit à La Vague, que le bassin de 25 m soit saturé, que les finitions soient mauvaises, et la fermeture régulière de ce dernier. M. SIRE explique qu'il est en effet nécessaire de vidanger le bassin deux fois par an, mais qu'à partir de 2018, la vidange ne se fera qu'une fois par an.

c) **Retour de la balade urbaine technique du Centre du 30 septembre 2017.**

Un film a été réalisé lors de la balade urbaine du Centre le 30 septembre dernier et est présenté aux participants. Plusieurs points abordés ont été traités par les services techniques de la Ville :

Une marche sur le trottoir descendant du pont Nicaise a été lissée pour faciliter le passage des poussettes, un boîtier Numéricâble du boulevard Bara retiré, la végétation envahissante du trottoir à proximité du pont de la rue Paul Doumer taillée. M. CORDIER ajoute que plusieurs signalements font l'objet d'une réflexion impliquant plusieurs acteurs. C'est le cas du secteur du chemin de l'Épine Montain (amélioration de la traversée du SPTC), l'arrêt de bus sur le pont de la rue des Alliés, le retrait des arbres coupés le long de la voie du TCSP (les entreprises qui ont la charge de revendre ce bois attendent parfois d'avoir des clients pour venir le chercher). La RD 117 fait l'objet d'une réflexion globale sur le stockage et la gestion des flux de véhicules.

d) **Retour sur le forum annuel des conseils de quartier du 25 novembre 2017.**

M. PÉCASTAINGS rappelle que le forum annuel des conseils de quartier est un temps fort inscrit dans la charte de fonctionnement qui consiste à réunir tous les conseils de quartier. Ce moment est destiné à partager un bilan de l'année écoulée des divers travaux, et surtout de proposer un temps d'échange sur les pratiques des différents conseils, identifier des facteurs de réussite, cibler des points à améliorer.

Un questionnaire a été proposé aux participants pour évaluer les conseils de quartier depuis leur refonte en 2014. Le dépouillement se faisait en direct et alimentait les échanges et les réflexions.

Mme OPPENEAU précise que les échanges ont traité notamment de

- L'attractivité et la visibilité des conseils de quartier, notamment des jeunes,
- L'implication des nouveaux participants,
- Le traitement des questions diverses,
- La présidence et l'animation des réunions,
- La connaissance des différents conseils de quartier palaisiens.

2. **Point sur les travaux des commissions : Commission Investissements (réunion inter-quartier du 20/11/2017).**

M. PÉCASTAINGS résume les échanges de cette réunion :

Après discussion des projets en conseil de quartier (29 juin 2017), une présentation des projets en commission inter-quartier a abouti à une sélection des propositions de projets de l'année 2017 (21 septembre 2017). Le 20 novembre, les projets retenus pour 2017 ont été précisés et arbitrés en vue de leur finalisation (faisabilité, mise à l'étude, chiffrage,...).

Les projets sont les suivants :

- Lozère : poursuite du travail sur de nouvelles plaques patrimoniales.
- Plateau : Réalisation d'une œuvre d'art dans l'esprit de l'artiste Camille Claudel. Ce travail nécessite une réflexion sur le choix des artistes, le lieu d'implantation, les matériaux employés, les ressources financières.
- Plateau : Pose de jardinières de plantes aromatiques en libre service.
- Les Garennes : Exposition de photographies réalisées par les élèves de l'école Tailhan en 2013, en grand format qui seront itinérantes dans la ville.

3. **Questions diverses.**

Une participante demande s'il est possible de faire permuter le ramassage des recyclables (une fois par semaine) avec le ramassage des ordures ménagères (deux fois par semaine), car les gens recyclent de

plus en plus et les bacs sont vite saturés. M. SFERRAZZA répond qu'il est assez compliqué de modifier les circuits de ramassage des déchets et qu'il sera sans doute plus simple de demander au SIOM un bac supplémentaire pour les déchets recyclables. Un débat s'instaure entre des participants. Sachant que le SIOM est à l'initiative des changements d'affectation de nombreux déchets des bacs grenats vers les bacs jaunes, il semble que c'est le SIOM qui paraît le plus à même d'apporter une solution qui doit concerner toutes les communes.

Mme DUPASSIEUX signale un manque de sécurité au carrefour du stade (George Sand/Blaise Pascal) et du parking, le mauvais état des sentes du parc Chabrol, et souhaite que soit installé un bac à sel à proximité du sentier des Marais, soit du côté Opievoye, soit du côté J. Duclos. Elle propose enfin que soit installée une rampe pour descendre au niveau de la rue du Docteur Morère à côté du parking du Cocktail scandinave.

M. CORDIER rappelle qu'une commission « circulations douces » existe pour recenser les voies de circulations piétonnes et cyclistes, identifier les problématiques, et de prioriser sur l'ensemble du territoire les voies sur lesquelles agir. Mme DUPASSIEUX s'inscrit à cette commission.

Une participante propose que soit installé un arrêt de bus de la ligne 19 en bas de la rue George Sand (stade) de sorte que les personnes âgées puissent se rendre à la gare de Palaiseau Villebon. M. CORDIER répond que la demande sera transmise à la CPS car la Ville n'a pas pouvoir de décision en la matière.

Une participante signale des ornières dans le square de la rue des Prés.

Un participant pose la question de savoir si l'entretien des trottoirs enneigés en hiver peut revenir à une copropriété. M. SFERRAZZA répond qu'en effet cet entretien revient aux habitants sur toute la longueur de leur propriété, comme il l'est rappelé dans le Palaiseau Mag'.

Une participante signale le mauvais état des trottoirs de l'avenue du 8 mai 1945.

M. RADIX signale un trou de voirie en création dans l'avenue de Stalingrad dans le sens école Ferry Vaillant vers le carrefour de l'éléphant.

Un participant pose la question de la signalisation relative au stationnement alterné règlementaire aux entrées de ville limitrophes de Massy. M. CORDIER fera vérifier la signalisation.

Un participant fait part d'un problème de nuisances sonores en lien avec le « Shamrock café » rue de Paris. M. LACROIX répond que des démarches ont été entreprises par le commissaire de police et que les propriétaires de l'établissement ont pris des engagements pour limiter ces nuisances.

Un participant pose la question de l'existence d'une politique relative aux devantures des commerces, notamment de la rue de Paris. Mme VEDRINE répond que la Ville révisé justement son règlement local de publicité qui proposera de nouvelles directives. La mise en conformité nécessitera un peu de temps.

4. Proposition d'ordre du jour du prochain conseil de quartier (mercredi 21 mars 2018, MJC – Théâtre des 3 vallées de Palaiseau, Parc de l'Hôtel-de-Ville, Avenue du 8 mai 1945)

Retour sur le forum des conseils de quartier du 25 novembre 2017